

# PRIX PLAFONDS ET MONTANTS DE PRESTATIONS DE SERVICE

A COMPTER DU 1ER JANVIER 2017

## PRESTATION DE SERVICE UNIQUE

### ACCUEIL DES ENFANTS DE 0 A 5 ANS

	Prix plafonds (€H)	Taux de la PS	Prestation de service (€H)
♦ Eaje avec un taux de facturation inférieur ou égal à 107%, fournissant les couches et les repas	8,37	66%	5,52
♦ Eaje avec un taux de facturation inférieur ou égal à 107%, ne fournissant pas les couches ou les repas	7,75	66%	5,12
♦ Eaje avec un taux de facturation supérieur à 107% et inférieur ou égal à 117%, fournissant les couches et les repas	7,75	66%	5,12
♦ Eaje avec un taux de facturation supérieur à 107% et inférieur ou égal à 117%, ne fournissant pas les couches ou les repas	7,17	66%	4,73
♦ Eaje avec un taux de facturation supérieur à 117% fournissant les couches et les repas	7,17	66%	4,73
♦ Eaje avec un taux de facturation supérieur à 117% ne fournissant pas les couches ou les repas	6,89	66%	4,55

### SEUILS D'EXCLUSION DU BÉNÉFICE DES PRESTATIONS DE SERVICE

*(Circulaire CNAF n° 61 du 20 décembre 1995)*

	Prix moyen horaire 2014 estimation (en €H réalisée)	Seuil d'exclusion (en €H réalisée)
♦ Accueil du jeune enfant	10,13	15,19

## AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE

	Prix plafonds	Taux de la PS	Prestation de service
♦ Accueil de loisirs, de jeunes ou de scoutisme			
Accueil periscolaire			
Par heure	1,80	30%	0,54
Par jour	14,37	30%	4,31
Accueil extrascolaire			
Par heure	1,80	30%	0,54
Par jour	14,37	30%	4,31
♦ Relais assistantes maternelles	58 086	43%	24 977
	€/an		€/an
♦ Lieux d'accueil enfants parents	78,04	30%	23,41
	€/H de fonctionnement		€/H de fonctionnement
♦ Vacances familiales avec accompagnement			
<input checked="" type="checkbox"/> PS à mi-taux	28 170	50%	14 085
	€/an		€/an
<input checked="" type="checkbox"/> PS à taux plein	56 338	50%	28 169
	€/an		€/an
♦ Accompagnement à la scolarité	7 654	32,5%	2 488
	€/an		€/an
♦ Aide à domicile			
Fonction 1 (AVS)	33 904	30%	10 171
	€/an		€/an
Fonction 2 (TISF)	52 462	30%	15 739
	€/an		€/an
♦ Centres sociaux :			
<input checked="" type="checkbox"/> Animation globale, coordination	164 268	40%	65 707
	€/an		€/an
<input checked="" type="checkbox"/> Animation collective famille	36 639	60%	21 983
	€/an		€/an
• Animation locale	36 639	60%	21 983
	€/an		€/an
♦ Foyers de jeunes travailleurs			
Nouvelle PS	assiette maximum		2 980
			€/lit/an
	390 715	30%	117 215
	€/an		€/an
♦ Médiation familiale	84 758	75%	63 569
	€/an		€/an
♦ Espaces rencontres	124,48	30%	37,34
	€/h		€/h

### Accueils de loisirs périscolaire : Aide spécifique

	Barème
♦ Aide spécifique rythmes éducatifs (€/h)	0,54